

# UVSQ

université PARIS-SA

## VEILLER À SA SANTÉ

Tout au long de l'année, une équipe de professionnels de la santé est à votre écoute pour toute question ou problème relatifs à votre état de santé. Ils sont à la disposition de tous les étudiants et usagers de l'université pour répondre à toute demande de conseil, de soutien, d'écoute, d'orientation et d'informations médicales complémentaires.

- » J'ai une question d'ordre médical
- » Je gère ma mutuelle
- » Je me blesse à l'université ou durant un stage
- » Je participe à l'enquête i-Share
- » Le service d'accompagnement des étudiants handicapés (SAEPH)

[Le centre de santé universitaire de l'UVSQ](#)

Ce centre vous permet de bénéficier de consultations avec un médecin généraliste **les lundis matin et les jeudis matin** (avec délivrance d'ordonnance dans le cadre de la prescription d'un traitement adapté).

» **En savoir plus**

» Prise de rendez-vous sur doctolib

## Le service de santé universitaire (SSU)

Vous pouvez entrer en contact avec un médecin, une infirmière ou un psychologue, en indiquant votre nom et numéro de téléphone par mail à : [ssu@uvsq.fr](mailto:ssu@uvsq.fr)

» **En savoir plus**

## Sécurité sociale étudiante



### **Inscription des étudiants étrangers et des collectivités d'outre-mer (\*) à la Sécurité Sociale**

11 janvier 2021

Depuis le 8 décembre, les étudiants internationaux sont gérés localement par l'assurance maladie.



### **Étudiants, votre affiliation à la sécurité sociale pour l'année 2020-2021**

1 septembre 2020 - 4 octobre 2020

À la rentrée universitaire, votre couverture santé est garantie : c'est simple, gratuit et automatique.